

Paris, 20 novembre : "La religion dans la République laïque"

Article rédigé par *Décryptage*, le 12 novembre 2004

Le XXe colloque national des Juristes catholiques se tiendra à la Cour d'appel de Paris les 20 et 21 novembre 2004, sous la présidence de M. le cardinal Jean-Louis Tauran. Les travaux se tiendront à la Première Chambre d'appel du Palais de justice de Paris (accès par la grande grille du Boulevard du Palais, métro Cité ou Châtelet).

La messe dominicale aura lieu à l'église Saint-François-Xavier à 11h30 (robes pour les juristes des Palais de justice et de l'Université).

Au programme du samedi 20 (ouverture à 8h30) :

Laïcité républicaine et laïcité chrétienne, par M. Joël-Benoît d'Onorio, président de la Confédération des Juristes catholiques de France.

La laïcité, une idée chrétienne, par Son Exc. Mgr Roland Minnerath, archevêque métropolitain de Dijon, membre de l'Académie pontificale des Sciences sociales et de la Commission théologique internationale.

La laïcité : d'une commission à l'autre..., par M. Roland Hureaux, magistrat à la Cour des comptes, membre du conseil éditorial de la revue Liberté politique,

Les religions à l'école, par M. Maurice Quenet, agrégé des facultés de droit, recteur-chancelier de l'Académie de Paris, ancien membre de la Commission Stasi.

Laïcité française et libertés européennes, par M. David Capitant, professeur à l'université de Paris I (Panthéon-Sorbonne).

Religion et politique, par Son Em., Monsieur le cardinal Jean-Louis Tauran, archiviste et bibliothécaire de la Sainte Église romaine, membre du Tribunal suprême de la Signature apostolique.

Dimanche : messe dominicale à 11h30.

Renseignements et inscriptions : www.cathojuris.org

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>